



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École internationale du Phare

N° de la résolution ou
annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
Lundi 23 septembre 2019 à 19 h, à l'École internationale du Phare

MOT DE BIENVENUE

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ 19-09-23/01

1.1 PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

ÉTAIENT PRÉSENTS

Cassivi, Éric, parent
Andre, Sri, parent
Chartier, Joanie, parent
Cloutier, Maryse, parent
Leroux, Carine, parent
Bérard, Elyzabeth, enseignante
Pépin, Élodie, enseignante
Séguin Desy, Alexandre enseignante
Simard, Carolyne, enseignante
Glaude, Annie, psychoéducatrice
Nadeau, Mélanie, secrétaire
Diaz Henao, Nicolas, élève

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Levasseur, Patrick, directeur

ÉTAIENT ABSENTS

Lapierre, Karina, élève



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

CÉ 19-09-23/02

1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE (art. 69)

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Mme Mélanie Nadeau.

CÉ 19-09-23/03

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Carine Leroux, et appuyé par Mme Élodie Pépin,

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 19-09-23/04

1.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2019

Il est proposé par Mme Joanie Chartier, et appuyé par Mme Élodie Pépin,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 juin 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 19-09-23/05

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2019

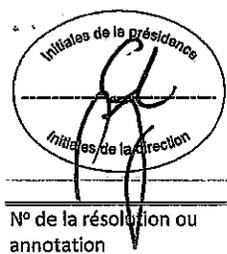
La direction fait le suivi au procès-verbal du conseil d'établissement du 10 juin 2019, Notamment sur l'implantation 2019-2020 des contenus suivants :

- Contenu en orientation scolaire et professionnel
- Contenu en sexualité

CÉ 19-09-23/06

1.6 RAPPEL DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 64)

La direction discute avec les membres de l'importance de l'article 64 de la L.I.P.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

CÉ 19-09-23/07

1.7 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

Le directeur de l'école révisé les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 (voir document).

Il est proposé par M. Éric Cassivi, et appuyé par Mme Élyzabeth Bérard,

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 soient établies telles que modifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

1.8 ÉLECTIONS

CÉ 19-09-23/08

1.8.1 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 56 et 58)

La direction d'école, informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la présidence.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le parent suivant propose cette candidature pour combler ce poste, savoir :

Il est proposé par Mme Joanie Chartier, et appuyé par Mme Carolyne Simard, QUE Mme Carine Leroux, parent, présente sa candidature au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 19-09-23/09

1.8.2 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (art. 60)

Le directeur informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le parent suivant propose cette candidature pour combler ce poste, savoir :



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

Il est proposé par Mme Carolyn Simard, et appuyé par M. Éric Cassivi,
QUE Mme Joanie Chartier, parent, présente sa candidature au poste de vice-président
du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci
est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour
une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 19-09-23/10

1.8.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42)

Le directeur de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la
communauté au conseil d'établissement.

Le directeur de l'école demande des noms à approcher pour agir comme
représentants de la communauté, savoir :

ATTENDU la proposition des membres du C.É. ;

Il est proposé par Mme Annie Glaude, et appuyé par Mme Élodie Pépin,
QUE M. Jean-Guy St-Gelais et Mme Micheline Roberge soient approchés par
Patrick Levasseur, comme représentants de la communauté au conseil d'établissement
de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 19-09-23/11

1.9 CONFLITS D'INTÉRÊT (art. 70)

La direction discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la L.I.P.
Les membres du C.É. complètent le formulaire « Dénonciation d'intérêt »
du document *Règles de régie interne*.

CÉ 19-09-23/12

1.10 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

2. POUR ADOPTION

CÉ 19-09-23/13

2.1 Aucun point pour adoption.

3. POUR APPROBATION

CÉ 19-09-23/14

3.1 Sorties éducatives et bris horaires (art. 87)

La direction présente les tableaux pour les sorties éducatives des mois de septembre à juin.

Il est proposé par Mme Joanie Chartier, et appuyé par Mme Élyzabeth Bérard,
QUE les sorties éducatives se déroulent telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

4. POUR CONSULTATION

CÉ 19-09-23/15

4.1 PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RENCONTRES

La direction consulte le C.É. sur le calendrier des rencontres et du plan de travail (voir document).

5. POUR INFORMATION

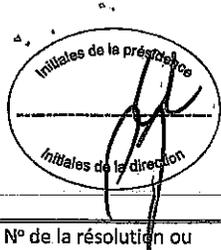
CÉ 19-09-23/16

5.1 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction donne de l'information sur la formation proposée par la CSRS.

5.2 PLAN D'ACTION ANNUEL (ART. 96.15)

La direction présente le plan d'action annuel 2019-2020 en lien avec le projet éducatif.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

CÉ 19-09-23/17

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- Homecoming Football
- Première rencontre de parents et rencontre avec le répondant de l'élève.
- Manifestation pour le climat du 27 septembre 2019 (voir lettre aux parents).
- Groupe Quartz pour les élèves en adaptation scolaire

6.2 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

- Aucune nouvelle

6.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSRS

- Aucune nouvelle

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

- Aucune nouvelle

6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

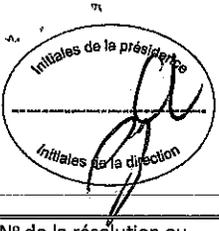
- Tournoi de golf du 21 septembre 2019 : don amassé de 36 000\$

6.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

- Aucune nouvelle.

6.7 NOUVELLES DU COMMISSAIRE

- Aucune nouvelle.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École international du Phare

N° de la résolution ou
annotation

CÉ 19-09-23/18

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

CÉ 19-09-23/19

8. VARIA

Aucun.

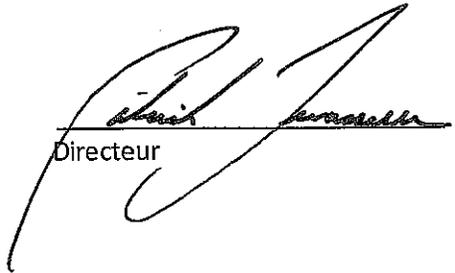
CÉ 19-09-23/20

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h 00

Par épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Présidente du conseil d'établissement


Directeur